

Maîtriser la pédagogie digitale et multimodale

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Formation professionnelle**
 - **Formation en alternance**
 - **Formation interne en entreprise**
 - **Tous secteurs d'activité (entreprises ayant développé un service de formation interne)**

La certification s'adresse particulièrement :

- Aux formateurs indépendants,
- Aux formateurs rattachés à un organisme de formation ou un établissement de l'enseignement supérieur,
- Aux formateurs internes des entreprises, quels que soient leur statut et leur(s) domaine(s) d'activité.

Code(s) NAF : **10.52Z**, **11.02B**, **14.11Z**, **20.11Z**,
21.10Z, **28.11Z**, **33.11Z**, **38.11Z**,
47.11B, **49.10Z**, **55.10Z**, **56.10A**,
59.11A, **58.29A**, **65.11Z**, **68.10Z**,
69.10Z, **73.12Z**, **78.30Z**, **79.11Z**,
82.99Z, **85.60Z**, **86.10Z**, **85.59B**

Code(s) NSF : **300**, **100**, **330t**

Code(s) ROME : **M1502**, **K2111**, **K2101**

Formacode : **44586**

Date de création de la certification : **22/06/2016**

Mots clés : **Formation en ligne**, **formation à distance**,
formation de formateur,
Transformation digitale

Identification

Identifiant : **3791**

Version du : **08/11/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Obligations Datadock pour formateurs et intervenants auprès des organismes de formation \(OF\)](#)
- [Formations ouvertes et à distance : premier décret d'application de la loi du 5 mars 2014](#)
- [L'impact de la transformation digitale sur la formation professionnelle](#)
- [Comité de perfectionnement de la certification "Maîtriser la pédagogie digitale et multimodale"](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

- Assurer la transition digitale des formateurs et des formations (internes / externes).
- Adapter les formateurs aux évolutions majeures, qu'elles soient technologiques et pédagogiques.
- Assurer la montée en compétences des formateurs et garantir leur employabilité.
- Sécuriser les parcours de formation.
- Garantir la qualité des formations aux apprenants (qualification professionnelles des intervenants).
- Garantir l'innovation pédagogique.
- Répondre aux attentes des apprenants (accessibilité, multimodalité, multisupports...).
- Favoriser le développement des FEST (Formations en situations de travail).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- La certification complète un parcours certifiant de formation d'enseignants ou de formateurs. A titre d'exemples : Formateur professionnel d'adultes - Niveau III - Ministère du travail ; Masters ou licences en sciences de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est composée de 6 domaines de compétences :

Domaine de compétence 1 : mettre en oeuvre une pédagogie multimodale (combinant distanciel et présentiel) pour s'adapter aux évolutions du marché :

Développer une culture digitale forte : maîtriser les outils numériques au service de la pédagogie ; assurer une veille technique, commerciale et juridique sur l'utilisation des outils numériques en formation.

Concevoir un parcours de formation multimodal : scénariser l'action de formation en combinant plusieurs modalités pédagogiques et techniques : distanciel/présentiel, synchrone/asynchrone ; adapter les modalités et les techniques en fonction de la demande et des objectifs de formation.

Animer un parcours de formation multimodal : alterner plusieurs modalités pédagogiques et techniques : (distanciel, présentiel, classe inversée, classe virtuelle, mises en situation) ; maîtriser les principes et techniques de l'animation à distance.

Individualiser les parcours de formation digitalisés (distanciel) :

Concevoir des systèmes d'actions et de dispositifs qui favorisent une démarche individualisée de formation ; Permettre à chaque apprenant d'effectuer des parcours d'apprentissages différents en fonction de son niveau, ses besoins, ses préférences, son rythme.

Accompagner chaque apprenant avec les outils de suivi des apprentissages en ligne ("learnings analytics") : Générer de la motivation dans les apprentissages (atteinte des objectifs) ; Eviter les décrochages ; Mettre en oeuvre les techniques qui permettent à l'apprenant d'aller au bout de son parcours.

Evaluer les compétences à distance : adapter les référentiels de certification au format digital (oraux à distance), quand ils le permettent ; concevoir des supports et des formats d'évaluation adaptés au format distanciel (synchrone et asynchrone).

Domaine de compétences 2 : créer une communauté d'apprenants grâce aux réseaux sociaux éducatifs ("social learning") :

Maîtriser les outils déployés par les réseaux sociaux éducatifs ("social learning") : découvrir les principaux réseaux ; les utiliser à bon escient, au service de l'objectif pédagogique.

Mettre en oeuvre l'apprentissage entre pairs ("peer-to-peer learning") : fixer les objectifs pédagogiques ; fédérer les apprenants autour de projets pédagogiques conduits à distance.

Développer son propre réseau social éducatif : choisir sa plateforme en fonction de ses besoins et attentes ; créer du lien entre apprenants ; assurer un suivi de la transférabilité des acquis entre apprenants (partage d'expériences, partage de savoirs, de ressources).

Animer une communauté d'apprenants : ante, post-formation et inter-séquences.

Domaine de compétences 3 : concevoir une ingénierie de formation multimodale modulaire :

Public visé par la certification

- Formateurs indépendants, formateurs salariés, formateurs internes en entreprises, intervenants ponctuels, toute personne justifiant d'une expérience de formateur et qui a besoin de développer des compétences digitales

Créer une ingénierie de formation modulaire et séquentielle dans le temps (synchrone/asynchrone) et l'espace (présentiel/distanciel) : définir le format pour chaque module en fonction des attentes du commanditaire ; définir le séquençage de chaque module à déployer (dans le temps et l'espace).

Définir le contenu pédagogique des séquences : pour chaque module, élaborer le scénario pédagogique adapté au format choisi ; rédiger le contenu pédagogique des séquences en e-learning en tenant compte des contraintes scénaristiques du distanciel.

Concevoir des évaluations à distance : définir la modalité des évaluations (synchrone/asynchrone) ; définir le type d'évaluation : formative/sommative.

Connaître le cadre réglementaire lié au "droit d'auteur" (diffusion de contenu en ligne et hors ligne).

Domaine de compétences 4 : créer des MOOC pour diversifier ses contenus pédagogiques, les rendre attractifs et adaptés :

Concevoir un script pédagogique : Scénariser le MOOC ; Rédiger un contenu attractif, basé sur l'entertainment learning.

Faciliter la mémorisation et l'apprentissage de l'apprenant par des formats courts et attractifs : Séquencer le MOOC ; Rendre l'apprenant participatif.

Maîtriser les techniques d'animation verbale et non verbale : S'inspirer des techniques théâtrales pour s'exprimer face caméra ; Prendre du recul sur sa posture de formateur.

Lire un prompteur en posture d'animateur.

Domaine de compétences 5 : animer un parcours de formation multimodal pour faciliter l'implication et la motivation de l'apprenant(e) :

Animer une classe "inversée" : Les principes de la classe inversée ; Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages en amont et en aval du parcours en pédagogie inversée.

Animer une classe virtuelle : Les principes de la classe virtuelle ; Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages pendant et après une classe virtuelle.

Animer une classe en réalité virtuelle : Les principes de la réalité virtuelle ; Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages avant, pendant et après une classe en réalité virtuelle.

Domaine de compétences 6 : accompagner la transformation digitale des organismes de formation pour garantir leur pérennité et leur adaptabilité aux évolutions technologiques :

Conduire le changement auprès des équipes : Affirmer son rôle de leader dans l'accompagnement au changement ; Mobiliser les équipes autour du projet de digitalisation.

Transformer des parcours présentiels en parcours distanciels : Repenser la structure pédagogique des parcours distanciels existants ; Les adapter aux formats distanciels et/ou blended-learning.

Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique et technologique : Assurer une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques grâce aux outils de veille numériques ; Etre force de proposition auprès des équipes pédagogiques pour initier de nouvelles modalités.

Organiser le déploiement (synchrone/asynchrone) des parcours multimodaux sur différents supports numériques : Choisir les canaux de

diffusion des parcours digitalisés : LMS, chaîne youtube ; S'assurer de l'accès aux parcours auprès des apprenants et formateurs.

Modalités générales

La certification est accessible via un parcours FOAD (Formation Ouverte A Distance).

Elle s'articule autour de 6 domaines de compétences, décomposés en 25 modules, pouvant être suivis indépendamment.

Chaque module a une durée estimée de 4h30, soit 112 heures de formation pour accéder à la certification.

Ils sont séquencés de la façon suivante :

- 2h30 heures de contenus pédagogiques,
- 1h30 de mises en situation professionnelle,
- 30 minutes d'évaluation en ligne.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Sécurisation des parcours professionnels.
Montée en compétences sur les pratiques et techniques digitales appliquées à la pédagogie et à la transmission des savoirs, savoirs-faire et savoir-être.
Garantie de l'employabilité.
Implication dans l'innovation pédagogique.

Pour l'entité utilisatrice

Conformité au cadre réglementaire de la loi de 2014 et du décret qualité de 2015 relatifs à la qualification professionnelle des intervenants.
Participe à l'innovation pédagogique voulue dans le projet de réforme de la formation professionnelle de 2018.
Flexibilité de l'organisation et de la planification des temps de formation (FOAD).
Réponse aux attentes des utilisateurs (formation "ATAWAD : Any Time, Any Where, Any Device" : formation accessible à n'importe quel moment, n'importe où et sur n'importe quel support).
Rend acteurs et auteurs les apprenants de leurs apprentissages.
S'adapte aux usages et contraintes des smartphones et tablettes tactiles.

Evaluation / certification

Pré-requis

Justifier d'une expérience professionnelle en tant qu'enseignant ou formateur.
Disposer de connaissances en pédagogie.
Etre titulaire d'un diplôme, titre ou certification de niveau IV minimum (domaine d'expertise).

Compétences évaluées

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant(e) est évalué(e) sur sa capacité à :

Centre(s) de passage/certification

- Evaluation à distance - pas de site physique de rattachement -

Domaine de compétence 1 : mettre en oeuvre une pédagogie multimodale (combinant distanciel et présentiel) pour s'adapter aux évolutions du marché.

Concevoir un parcours de formation multimodal,
Animer un parcours de formation multimodal,
Individualiser les parcours de formation digitalisés (distanciel),
Accompagner chaque apprenants avec les outils de suivi des apprentissages en ligne ("learnings analytics"),
Evaluer les compétences à distance.

Domaine de compétences 2 : créer une communauté d'apprenants grâce aux réseaux sociaux éducatifs ("social learning")

Maitriser les outils déployés par les réseaux sociaux éducatifs ("social learning"),
Mettre en oeuvre l'apprentissage entre pairs ("peer-to-peer learning"),
Développer son propre réseau social éducatif,
Animer une communauté d'apprenants : ante, post-formation et inter-séquences.

Domaine de compétences 3 : concevoir une ingénierie de formation multimodale modulaire.

Compétences évaluées :

Créer une ingénierie de formation modulaire et séquencée dans le temps (synchrone/asynchrone) et l'espace (présentiel/distanciel),
Définir le contenu pédagogique des séquences,
Concevoir des évaluations à distance,
Connaître le cadre réglementaire lié au "droit d'auteur" (diffusion de contenu en ligne et hors ligne).

Domaine de compétences 4 : créer des MOOC pour diversifier ses contenus pédagogiques, les rendre attractifs et adaptés.

Concevoir un script pédagogique,
Faciliter la mémorisation et l'apprentissage de l'apprenant par des formats courts et attractifs,
Maitriser les techniques d'animation verbale et non verbale,
Lire un prompteur en posture d'animateur.

Domaine de compétences 5 : animer un parcours de formation multimodal pour faciliter l'implication et la motivation de l'apprenant(e).

Animer une classe "inversée",
Animer une classe virtuelle,
Animer une classe en réalité virtuelle.

Domaine de compétences 6 : accompagner la transformation digitale des organismes de formation pour garantir leur pérenité et leur adaptabilité aux évolutions technologiques.

Conduire le changement auprès des équipes,
Transformer des parcours présentsiels en parcours distanciels,
Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique et technologique,
Organiser le déploiement (synchrone/asynchrone) des parcours multimodaux sur différents supports numériques.

Compétences transversales évaluées :

Analyser sa pratique professionnelle,
Analyser sa posture de formateur,
Mesurer l'impact de la transformation digitale sur sa pédagogie,
Mesurer l'impact de la transformation digitale sur la progression des apprenants.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Trois niveaux d'accès à la certification :

- **Accès par module** : l'apprenant(e) construit son parcours et valide chaque module de façon indépendante.

L'accès par module donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation, précisant l'intitulé du ou des modules suivis.

Dès lors que l'apprenant(e) a validé l'ensemble des modules composant un domaine de compétences, il valide le domaine de compétences.

- **Accès par domaine de compétences** : l'apprenant(e) s'engage à valider le/les domaine(s) de compétences de son choix, composé(s) de 3 à 6 modules.

L'accès par domaine de compétences donne lieu à la délivrance d'une validation partielle de la certification.

Dès lors que l'apprenant(e) valide les 6 domaines de compétences selon les conditions énoncées plus haut, il/elle accède à la certification "Maîtriser la pédagogie digitale et multimodale".

- **Accès au parcours intégral** : l'apprenant(e) s'engage sur le parcours complet composé de 6 domaines de compétences, décomposés en 25 modules.

La validation du parcours donne accès à la certification "Maîtriser la pédagogie digitale et multimodale".

Durée de validité des composantes acquises :
permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :
2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences "Maîtriser la pédagogie digitale et multimodale"

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 2016, 98 formateurs ont suivi tout ou partie du parcours de formation.

10 ont validé la certification.

88 ont validé partiellement (1 à 3 compétences).

Autres sources d'information

<http://formationcontinue.ipac-france.com/nos-formations/formateur-professionnel-d-adultes/pedagogie->

[digitale-et-multimodale.html](#)